

Table ronde n°2

SEMINAIRE EUROLIO

10 et 11 juin 2010

Toulouse

Hors des pôles et clusters, quelle place pour des politiques innovantes ?

- **Présentation du CERTU et de l'activité „*économie territoriale et urbaine*“ :**
 - Département Urbanisme-Habitat, groupe observation urbaine
 - Prendre en compte les acteurs économiques et leurs comportements (stratégies, besoins, analyses) dans le développement urbain et dans le développement durable ;
 - Proposer des méthodes, diffuser les connaissances et valoriser la recherche scientifique
 - Assurer une animation des réseaux professionnels.

2 chargés d'études,

1 réseau interface MEEDDM/Collectivités/Professionnels

Les enjeux des politiques d'innovation pour les agglomérations urbaines

- **Des enjeux socio - économiques :**
 - Les enjeux liés à la métropolisation et aux fonctions métropolitaines (métropole innovante, créative, etc.) : secteurs moteurs (Leo et Philippe), CFM (Insee)
 - Le poids des économies d'agglomération dans les processus de polarisation
 - Le rôle de la proximité géographique,
 - La part de la créativité (par les usages, par les échanges, etc.),
 - Le rôle des filières BTP et Transports dans la production de politiques innovantes
 - Le rôle de l'effet territorial et de la gouvernance économique.
- **Des enjeux de développement urbain :**
 - Connaître les besoins en équipements et services complexes (ES& R, culture, Hôpitaux, etc.)
 - Permettre un accompagnement de la sphère publique en infrastructures de transports, en foncier et immobilier dédiés, etc. (Schéma d'accueil des entreprises, observatoires du foncier et de l'immobilier, aménagements en ZAC, etc.)
 - Développer les outils de planification territoriale adaptés (foncier, transports urbains) au regard du développement durable
 - Développer des politiques de soutien innovantes : liens avec Oséo, réflexion en termes de „métabolisme territorial“ (empreinte écologique).
 - Utiliser les compétences et les savoir-faires des agglomérations (ETD, 2006).

Les enjeux des politiques d'innovation pour les agglomérations urbaines

- Spécificités des politiques d'innovation en fonction des agglomérations :
 - Quelle place pour les **villes moyennes et intermédiaires** dans les politiques d'innovation ? Exemple : Les réseaux de villes moyennes présents dans les services tertiaires supérieurs (Puca, 2008).
 - Les **secteurs et filières** ont-ils une influence sur les politiques d'innovation mises en oeuvre par les agglomérations ?
- Quelles **articulations** entre métropoles et région :
 - question d'échelle (région urbaine, région administrative, systèmes urbains) pour apprécier les effets d'agglomération (externalités de spécialisation et d'agglomération).

Une étude „expérimentale“

1/ Les questions évoquées lors du cahier des charges et/ou reformulées

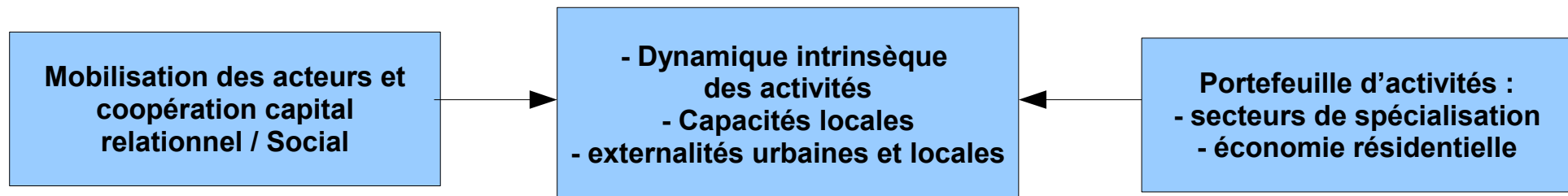
- **le questionnement initial :**
 - appréhender l'effet territorial afin d'apprécier la performance économique d'un territoire ;
 - développer une méthodologie liée à l'effet géographique et à la performance économique des territoires (à partir d'une filière : construction/BTP/immobilier)
- **les questions supplémentaires :** échelle de territoire, périmètre de la filière et des activités concernées, choix des acteurs pour le groupe de travail.
- **Les résultats :** les facteurs de l'effet territorial : spécialisation et économies d'agglomération ; demande locale et économie résidentielle ; coordination des acteurs et gouvernance locale ?

La démarche proposée

- **2/L'approche développée** : une analyse économique 'Shift-Share' et une démarche prospective d'analyse morphologique mises en oeuvre par le Geistel (Guy Loinger) et Economix Paris Ouest (Denis Carré).
 - **Analyse shift-Share** : les enseignements pour la performance économique des territoires étudiés en fonction des indicateurs et données mobilisées (coefficient de spécialisation, relations régional-zone d'emploi, etc.)
 - **Analyse morphologique** : le cadre d'analyse créé ex nihilo, la recherche des composantes et macro-composantes, l'effet géographique vu par les groupes de travail et acteurs.

Analyse structurelle-résiduelle

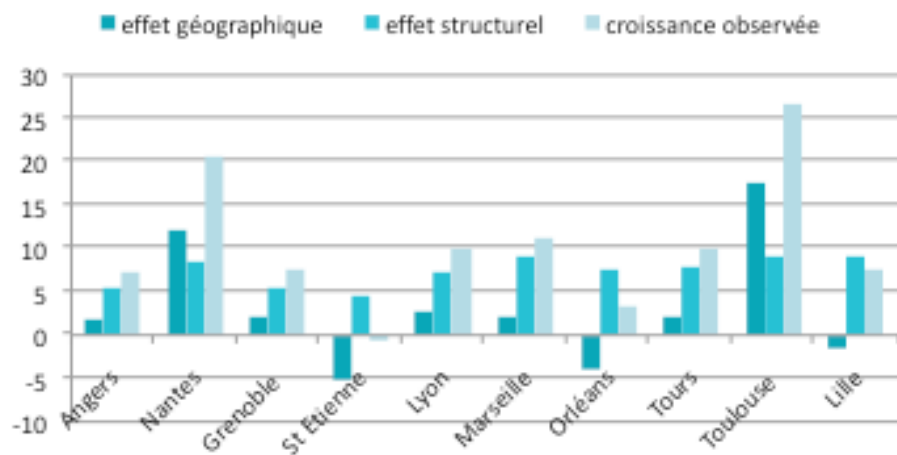
- Les deux sources de l'effet géographique sur les agglomérations étudiées :
 - Les facteurs „spécialisation“ et „demande locale“
 - La performance économique locale résulte des deux facteurs :



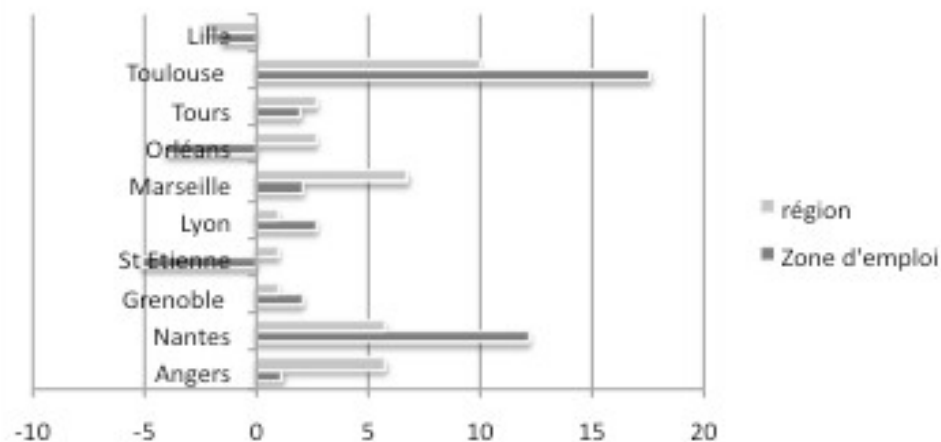
Nomenclature activités			A38	A88	NAF 732
	8	Autres activités extractives		#	(-892/893)
	23	Fab. Autres produits minéraux non métalliques		#	(-231)
FZ		Construction	#		
	41	Construction de bâtiments		#	#
	42	Génie civil		#	#
	43	Travaux de construction spécialisés		#	#
LZ	68	Activités immobilières	#	#	#
	71	Architectes et ingénierie, contrôle technique		#	#
	81	Services relatifs bâtiments et aménagement paysager		#	#

Analyse structurelle-résiduelle

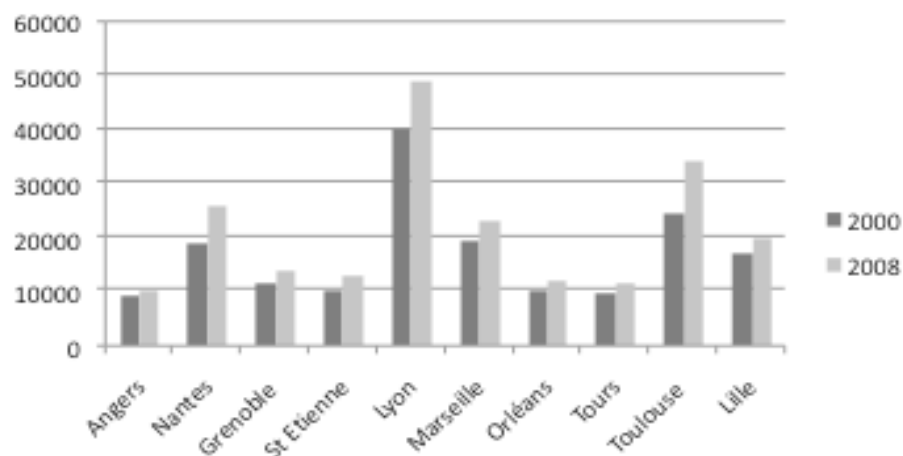
Zones d'emploi : contenu de la croissance



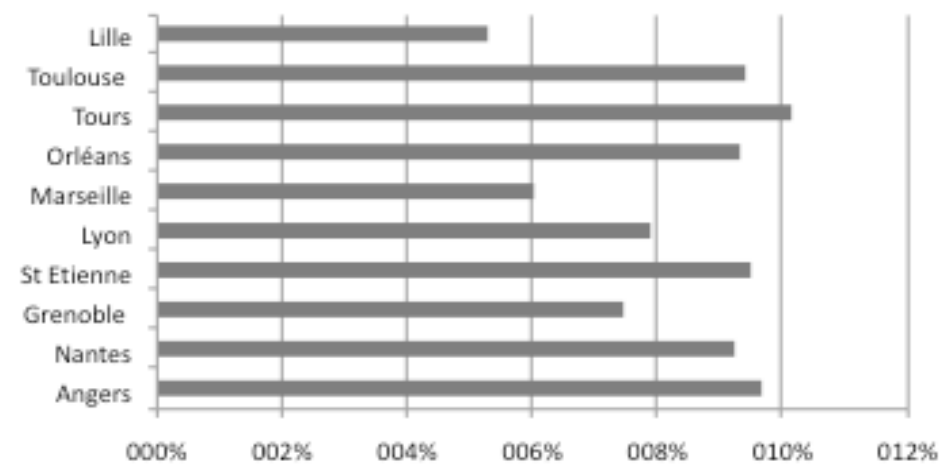
Effet géographique



Emploi dans la construction (ZE)



% construction / emploi total zone



- Dans les métropoles, la spécialisation explique 53% de l'effet territorial

Tableau : Coefficients de corrélation

	Spécialisation	Dynamique globale
Ensemble des ZE	0,29	0,47
Lyon, Marseille, Lille, Toulouse	0,53	0,51
Angers, Nantes, Orléans, Tours, Grenoble, St Etienne	0,19	0,44

- Sur la zone d'emploi de Lyon, l'analyse de l'évolution des effectifs salariés privés entre 2001 et 2008 montre les résultats par secteur suivants :

C3 : Croissance et effet géographique négatif Gestion eau, déchets; Télécommunication; activités juridiques, comptable; Santé humaine ; hébergements santé, social	C1 : Croissance et effet géographique positif I. pharmaceutique; Chimie; Matériel transports; S. informatique ; <u>Construction</u> ; <u>Immobilier</u> ; R&D; Art & spectacles
C4 : Repli et effet géographique négatif Bois ; Caoutchouc, plastique ; métallurgie, Prod. Informatiques, Éditions	C2 : repli et effet géographique positif Textile - habillement; Equip. Electrique; machines;

- Le même cadran positionne les secteurs d'activités économiques de la ZE d'Angers :

C3 : Croissance et effet géographique négatif Gestion eau, déchets; <u>Construction</u> ; Act. Finances -assurances; hébergements santé, social	C1 : Croissance et effet géographique positif IAA; Matériel transports; S. informatique; Télécommunication; activités juridiques, comptable; <u>Immobilier</u> ; hébergements santé, social
C4 : Repli et effet géographique négatif Textile – habillement ; Caoutchouc, plastique ; Travail métal.; Prod. Informatiques, Éditions	C2 : repli et effet géographique positif Bois, chimie;

Analyse morphologique : Le fait territorial à travers 18 composantes identifiées

- 1) Dynamique démographique de la région urbaine
- 2) Dynamique sociétale et économie résidentielle de la région urbaine
- 3) Dynamique de l'économie productive et de service de la région urbaine
- 4) Organisation de l'espace (polarité, armature urbaine)
- 5) Gouvernance/politiques publiques (Intercommunalité, région urbaine)
- 6) Marché de l'immobilier versus O/D de logement des ménages (stock existant+ besoins)
- 7) Le financement du marché du logement
- 8). Dynamique de l'immobilier d'entreprise O/D (stock plus extension)
- 9) Le financement du marché immobilier d'entreprise
- 10) Dynamique de la MO Publique équipements O/D (stock plus extension)
- 11) .Dynamique de la MO Publique infrastructures O/D : stock + extension
- 12) L'organisation des filières productives BTP de l'activité immobilière produit final
- 13) L'organisation des filières productives BTP de l'activité immobilière produits intermédiaire
- 14) La maîtrise d'œuvre liés au secteur du BTP –(bureaux d'études, cabinet d'architecture)
- 15) Gestion des systèmes urbains collectifs :eau
- 16) Gestion des systèmes urbains collectifs : déchets
- 17) Gestion des systèmes urbains collectifs : énergie
- 18) Gestion des systèmes urbains collectifs : déplacements

Les macro-composantes issus du travail en groupe

- Macro-composantes n°1 : les 4 premiers items concerne les enjeux globaux structurels des territoires.
- Macro-composante n°2 : l'item n°5, gouvernance renvoie à la question du « que faire ? »
- Macro-composante n°3 les items 6 à 9 constituent un enjeu central de notre objet, l'immobilier logement et non résidentiel production et financement.
- Macro-composante n°4 les items 10 et 11, équipements et infrastructures renvoient à la question des besoins en structures d'organisations collectives.
- Macro-composante n°5 Les items 12, 13 et 14 renvoient au processus technique de la construction et à la conception

Les résultats de la double approche

- **3/ le croisement des deux approches :**
 - **le poids de la coordination entre acteurs** : les difficultés d'identification et de quantification, le repérage des initiatives locales
 - **comment objectiver les discours liés à la gouvernance urbaine et à la gouvernance économique** : élaborer des scénarios ?

Les résultats de la double approche

- **Mise en évidence de la performance en l'absence de politique d'innovation explicite :**
 - c'est la norme technique et réglementaire nationale (Grenelle, Directives UE),
 - norme technique RT 2005 et RT 2012,
 - multiplication des labels écologiques dans le domaine du BTP (HQE, THQE, BEPO, etc.)
 - et la culture des acteurs locaux qui stimulent l'innovation par la recherche d'expérimentation :
 - projets urbains innovants et sites pilotes
 - ZAC
 - La relation gouvernance urbaine – acteurs économiques (planification territoriale et projets économiques) occupe une place particulière :
 - qui finance les projets et l'innovation ?
 - Conditions de diffusion des innovations dans le secteur de l'urbanisme et de la construction ?.

Les résultats de la double approche

- La capacité de coordination vient largement d'un *effet d'influence du contexte* (macro-composante n°7) qui pèse sur les jeux d'acteurs locaux,
- Elle est traduite de façon variables sur les scènes locales par l'intermédiation des jeux d'acteurs qui ont « intérêt » à suivre le mouvement (ex: normes et principes issues du Grenelle de l'Environnement), voire à l'anticiper (ex: clusters de technologies de gestion des systèmes urbains à Lyon, dans une logique qui s'appuie sur un socle local (ressources humaines, politiques locales) pour se diffuser dans le monde, et donc jouer sur un double registre, l'intérêt collectif local collectif et l'intérêt économique de grands acteurs qui se servent du local comme « devanture » (ex : les clean tech ou TIC)
- L'approche S-R spécifie l'approche prospective et permet ensuite de construire des stratégies, d'où l'intérêt d'un couplage entre les deux approches.